

Séance d'ajournement du 23 mai 2019

Séance d'ajournement du conseil tenue au lieu habituel des séances, ce jeudi, 23 mai 2019 à laquelle étaient présents : M. Martin Couillard, M. Martin Dumaresq, M. Jacques Giroux, M. Mathieu Mercier sous la présidence de M. Gaétan Ménard, Maire formant quorum.

M. Guy Lemieux et M. Benjamin Bourcier sont absents à cette séance.

Mme Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière est présente à cette séance.

Résolution no 19-082 **Présentation des comptes**

Proposé par : M. Martin Couillard
Appuyé par : M. Martin Dumaresq

Et résolu unanimement

Que la liste des comptes payés et des comptes à payer en date 23 mai 2019 2019 soit approuvée :

Chèques 15825 à 15844 au montant de 29 695,68 \$

Prélèvements 2975 à 2976 au montant de 224,72 \$

La liste des salaires est également déposée

Je, Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière, certifie par la présence qu'il y a des crédits disponibles pour des fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus ont été projetées par le conseil municipal ainsi que les autres dépenses autorisées en vertu des résolutions du Conseil à cette séance.

Adopté

Résolution no. 19-083 **Programme aide voirie locale – Rang Dix**

Proposé par : M. Martin Couillard
Appuyé par : M. Martin Dumaresq

Et résolu unanimement

Que la directrice générale et secrétaire trésorière soit autorisée à demander des soumissions pour la réfection du Rang du Dix dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale.

Adopté

Résolution no. 19-084
Règlement d'emprunt

Proposé par : M. Martin Dumaresq

Appuyé par : M. Jacques Giroux

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise un règlement d'emprunt pour les travaux qui seront décrétés dans le rang du Dix.

Adopté

Résolution no. 19-085
Bibliothèque – Hotel de Ville

Proposé par : M. Martin Couillard

Appuyé par : M. Mathieu Mercier

Et résolu unanimement

Que la directrice générale et secrétaire trésorière soit autorisée à demander des subventions dans divers ministères pour la relocalisation de la bibliothèque et l'Hotel de ville dans l'Église.

Adopté

Résolution no. 19-086
Levée de la séance

Proposé par : M. Mathieu Mercier

Appuyé par : M. Martin Couillard

Et résolu unanimement

Que la séance d'ajournement du 23 mai 2019 soit levée à 22h.

Adopté

Gaétan Ménard
Maire

Ginette Prud'Homme
Directrice générale et secrétaire trésorière

